



**Conseil Municipal du 09 avril 2018
20h30 salle du Conseil Mairie**

Ordre du jour

- Approbation du dernier compte rendu
- DM matériel Informatique
- Délibération pour donner tous les pouvoirs de signature pour la vente de terrains communaux
- Délibération en faveur de l'enquête publique pour la vente du chemin rural de THIBAUT
- Questions diverses

Présents:

Benoit DESENLIS Maire – Patrice CAZES 3^{ème} Adjoint
Jean BIANCHINI - Jean Luc DELLA VEDOVE - Arnaud LAILLE - Sandra PERES

Excusé(s) avec procuration :

Patrice DELLA VEDOVE donne procuration à Jean Luc DELLA VEDOVE
Chantal GOULU MARTINAT donne procuration à Benoit DESENLIS
Franck PILATI donne procuration à Patrice CAZES

Excusé(s): Virginie GOUTX

Secrétaire de séance : Jean Luc DELLA VEDOVE

Le quorum étant atteint, 06 conseillers sur 10, le conseil municipal peut se réunir et délibérer.

• **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le dernier compte rendu du conseil municipal a été approuvé à l'unanimité.

• **DM Matériel Informatique**

Le Maire expose à l'assemblée la nécessité de changer le micro-ordinateur du secrétariat qui a 8 ans.

Une mise à jour de tous les programmes AGEDI qui gèrent l'ensemble des documents administratifs de la commune est également nécessaire pour les migrer vers la version de WINDOWS 10.

Afin d'équilibrer la section il propose de voter la DM suivante :

- 1000 euros du compte 23
- + 1000 euros au compte 2183

Le Maire lance le débat et demande de délibérer.

Il propose de passer au vote et demande à l'assemblée de se prononcer :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce sur le vote :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 9

• **DELIBERATION DONNANT POUVOIR AU MAIRE DE SIGNER TOUS LES DOCUMENTS DE VENTE DE TERRAINS COMMUNAUX**

Le Maire informe l'assemblée que les deux lots à bâtir au village sont réservés par une promesse d'achat signée par les deux parties.

Il est maintenant nécessaire de prendre rendez-vous chez le notaire afin de signer le sous seing privé.

S'en suivra tous les documents de vente dans les mois qui suivront.

Ainsi il demande à l'assemblée de lui donner tous les pouvoirs nécessaires à la signature des futurs documents.

Le Maire lance le débat et demande de délibérer.

Il propose de passer au vote et demande à l'assemblée de se prononcer :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce sur le vote :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 9

- **DELIBERATION EN FAVEUR DU LANCEMENT DE LA PROCEDURE D'ENQUETE PUBLIQUE DANS LE CADRE DE LA VENTE DU CHEMIN RURAL DE THIBAUT**

Le Maire informe l'assemblée de l'avancée de la procédure de la vente d'une partie du CR de THIBAUT à Monsieur ALOISI.

Phase 1 : début de l'enquête publique.

Il informe l'assemblée des modalités de celle-ci et propose à l'assemblée d'en délibérer.

Il propose de passer au vote et demande à l'assemblée de se prononcer :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce sur le vote :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 9

- **QUESTIONS DIVERSES**

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30 heures.

Le secrétaire de séance.